



## Modèle de contrat de travail à durée indéterminée pour une garde partagée

Entre l'employeur :

Monsieur, Madame,.....

Adresse.....

Numéro d'immatriculation PAJEMPLOI .....

Code NAF : 97 00Z .....

Et le (la) salarié(e):.....

Monsieur, Madame, .....

Adresse .....

Numéro d'immatriculation Sécurité Sociale .....

Ce contrat sera régi par les dispositions de la **Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile**. Le salarié est informé de la possibilité de consulter le texte de la convention collective nationale sur le site internet [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

Les institutions compétentes en matière de retraite et prévoyance sont :

Retraite : IRCEM retraite  
Prévoyance : IRCEM prévoyance

Le présent contrat est conclu dans le cadre d'une garde partagée entre les employeurs et Monsieur et Madame ....., co-employeurs, comportant la garde de ..... enfants.

La garde partagée est une condition déterminante du présent contrat.

En cas de rupture du contrat avec un employeur, le contrat conclu avec l'autre employeur subit une modification substantielle.

1. **Date d'entrée** :
2. **Durée de la période d'essai** : 1 mois renouvelable une fois par écrit
3. **Lieu de travail** :

*Ces informations vous sont fournies à titre indicatif et général*

Dans le cadre d'une garde partagée, le (la) salarié(e) assurera la garde des enfants des deux familles simultanément au domicile de ..... situé au ..... et de ..... situé au .....

4. **Nature de l'emploi** : Garde d'enfants (A) ou (B) ou baby-sitter dans le cadre d'une garde partagée.

Le (la) salarié(e) sera chargé d'assurer simultanément la garde des enfants des deux familles ..... né(e) le ..... et ..... né(e) le .....

Niveau de l'échelle : échelle 3  
Echelle 1 Baby-sitter  
Echelle 3 : Garde d'enfants (A) ou (B)

(Conserver l'emploi concerné)

Descriptif de l'emploi-repère annexé au présent contrat.

Eventuelles activités complémentaires :

5. **Horaire hebdomadaire** :

L'horaire de travail du salarié est fixé à ..... heures hebdomadaires, réparties de la manière suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Horaires de travail					

Toutes les heures de travail sont considérées comme du travail effectif.

La durée globale de travail hebdomadaire du salarié s'élèvera à ..... heures.

6. **Repos hebdomadaire** :

Préciser le jour habituel de repos hebdomadaire

À ce jour de repos hebdomadaire s'ajoutera la demi-journée du ...

7. **Jours fériés** :

*Ces informations vous sont fournies à titre indicatif et général*

Les jours fériés ordinaires seront : Travaillés  Chômés

8. **Rémunération** :

Salaire brut horaire : ... € correspondant à un salaire mensuel brut de... €.

Chaque famille co-employeur prend en charge la rémunération des heures effectuées à son domicile.

Ce salaire s'intègre dans un salaire global brut de ... €.

- Les prestations en nature fournies seront déduites de la rémunération nette.

9. **Congés payés** :

Le (la) salarié(e) bénéficiera des congés payés définis à l'article 48-1-1 de la Convention Collective.

À défaut d'accord entre les parties, la date des congés est fixée par l'employeur, sous réserve du respect d'un délai de prévenance minimal de deux mois.

Cas particulier de l'année d'embauche (*année de référence incomplète*)

10. **Clauses particulières** :

(*Congés liés aux contraintes professionnelles de l'employeur, évolution possible des tâches, des horaires, etc.*)

Fait en double exemplaire, à....., le .....

*Date et signature des deux contractants  
Précédées de la mention « lu et approuvé »*

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter  
au 0 805 29 11 11 (coût d'un appel local)**

*Ces informations vous sont fournies à titre indicatif et général*